



Problèmes de servitude et voisinage

Par **SZYMONIAK**, le **08/06/2011** à **10:24**

Bonjour,

Afin de mieux cerner le problème, je vous explique ma situation.

Je suis propriétaire d'une petite maison avec un jardin. Mitoyen de mon jardin se trouve une maison en ruine avec un terrain. Au bout du terrain de mon voisin, il y a une servitude qui longe mon jardin pour aboutir à une petite placette derrière mon terrain. (La servitude et la placette appartiennent à la mairie du village de 400 habitants et ne sont plus praticables depuis de longues années, elles étaient utilisées pour desservir les jardins)

Voici mes soucis.

La maison en ruine risque de s'effondrer et son jardin est laissé à l'abandon d'où une végétation immense qui a poussé (Le voisin n'entretient pas son terrain).

La servitude et la placette sont également laissées à l'abandon (Pas d'entretien de la mairie), il y a une végétation telle que je ne peux plus aller au fond de mon terrain car il y a un bourdonnement continu d'abeilles (risque de nous faire piquer) et cette végétation risque un jour de s'effondrer sur nous avec le poids qu'elle fait.

Mes questions :

Quels sont mes recours auprès de mon voisin et de la mairie de mon village ?

Merci pour votre réponse.